

CLASSEMENTS EN DROIT FISCAL (JUIN 2019 - JUIN 2020)

Classement des cabinets d'avocats en **contentieux fiscal de l'entreprise et assistance au redressement**

Les cabinets sont classés par ordre alphabétique au sein de chaque catégorie. Les responsables de pratique sont indiqués en gras.

★★★★★	
Arsene	Roland Schneider, Nicolas Jacquot
Baker McKenzie	Eric Meier, Ariane Calloud
Bredin Prat	Yves Rutschmann, Sébastien de Monès, Pierre-Henri Durand, Julien Gayral, Anne Robert, Jean-Florent Mandelbaum
CMS Francis Lefebvre Avocats	Christophe Aldebert, Stéphane Austry, Jean-René Bénichou, Gaëtan Berger-Picq, Stéphane Bouvier, Pierre Carcelero, Laurent Chatel, Agnès de l'Estoile Campi, Pierre Dedieu, Arnaud Donguy, Pierre-Jean Douvier, Martine Ebrard-Grellety, Richard Foissac, Frédéric Gerner, Bruno Gouthière, Anne Grousset, Philippe Grousset, Dimitar Hadjiveltchev, François Hellio, Laurent Hepp, Luc Jaillais, Christophe Le Camus, Pierre Le Roux, Edouard Milhac, Johann Roc'h, François Rontani, Julien Saïac, Jacqueline Sollier, Pierre-Sébastien Thill, Christophe Vezinhet
PwC Société d'Avocats	Catherine Cassan, Loïc Le Claire, Philippe Durand, Virginie Louvel-Loreal, Jean Sayag, Emmanuel Raingard
Sullivan & Cromwell	Gauthier Blanluet, Nicolas de Boynes

★★★★★	
EY Société d'Avocats	Jean-Pierre Lieb, Charles Menard, Pascal Schiele, Anne Colmet Daâge, Cyril Sniadower, Agnès Serero
Weil Gotshal & Manges	Stéphane Chaouat, Edouard de Lamy
★★★	
August Debouzy	Xavier Rohmer, Philippe Lorentz
Cleary Gottlieb Steen & Hamilton	Anne-Sophie Coustel
Clifford Chance	Eric Davoudet, Alexandre Lagarrigue
Mayer Brown	Laurent Borey, Benjamin Homo, Olivier Parawan, Christopher Laloz, Elodie Deschamps
Paul Hastings	Allard De Waal, Bruno Leroy

★★	
AyacheSalama	Jacques Messeca, Bruno Erard
Bersay	Alain Jouan
Bird&Bird	Benjamin Lichtlé, Laurence Clot
Degroux Brugère	Denis Brugère, Philippe Delattre, Frédéric Hennes, Nicolas Ballet, Jérémie Swiecznik
Dentons	Gianluca Calisti, Sandra Hazan, Jessie Gaston, Julien Le Guyader
Delaby Dorison Avocats	Emmanuel Delaby, Sophie Dorison
DLA Piper	Fanny Combourieu, Raphaël Béra
FTPA	Nicolas Message
Hogan Lovells	Xenia Legendre, Ludovic Geneston
KPMG Avocats	Audrey-Laure Illouz, Laurence Mazevet, Yves Soudier
LPA-GCR Avocats	Bertrand Galvez, Mathieu Selva-Roudon, Jacques-Henry de Bourmont ¹
Pinsent Masons	Eglantine Lioret
Reinhart Marville Torre	Olivier Goldstein, Philippe de Guyenro
Stehlin & Associés	Corinne Dadi, Vincent Renoux, Catherine De Manneville, Isabelle Savin
Villechenon	Eric Hebras
Volt Associés	Stéphane Letranchant

★	
Coblence	Alexandre Polak
Delsol Avocats	Mathieu Le Tacon, Julien Monsenego, Frédéric Subra
Fieldfisher	Antoine Gabizon, François de Senneville
Gibson Dunn	Jérôme Delaurière, Ariel Harroch
Ginestí Magellan Paley-Vincent	Brigitte Berdugo, Madeleine Fabre ²
Herbert Smith Freehills	Bruno Knadjian
HPML	Philippe Rolland, Nicolas Privat
Jeanetet	Patrice Lefèvre-Péaron, Jean-Guillaume Follorou
Joffe & Associés	Virginie Davion
Norton Rose Fullbright	Antoine Colonna d'Istria
Orsay	Claire Guionnet-Moalic
Osborne Clarke	Sophie Jouniaux
Racine	Xavier Rollet, Fabrice Rymarz
Valoris Avocats	Guillaume Rubechi, Xavier Duquenne, Luc Julien-Saint-Amand
Veil Jourde	Emmanuel Glaser ³

1. Jacques-Henry de Bourmont a rejoint Jeanetet en mars 2020.

2. Carine Duchemin a rejoint le cabinet en février 2020. Elle exerçait précédemment au sein de sa propre structure.

3. En provenance d'Aramis, Benoît Gréteau a rejoint Veil Jourde en mars 2020.

Classement des cabinets d'avocats en fiscalité des transactions

Les cabinets sont classés par ordre alphabétique au sein de chaque catégorie, les responsables de pratique sont indiqués en gras.

★★★★★	
Arsene	Denis Andres, Frédéric Teper, Franck Chaminade, David Chaumontet, Franck Llinas, François Lugand, Alexandre Rocchi, Olivier Vergnolle, Mirouna Verban, Stéphanie Hamis, Brice Picard
Bredin Prat	Yves Rutschmann, Sébastien de Monès, Pierre-Henri Durand, Julien Gayral, Anne Robert, Jean-Florent Mandelbaum
Darros Villey Maillot Brochier	Vincent Agulhon, Loïc Védie, Alain Maillot
EY Société d'Avocats	Matthieu Autret, Lionel Benant, Jean-Philippe Barbé, Cédric Devouges, Sylvie Magnen, Benjamin Pique, Sandrine Gobaut, Vincent Natier, Eric Verron, Philippe Legentil
Mayer Brown	Laurent Borey, Benjamin Homo, Elodie Deschamps, Christopher Laloz, Olivier Parawan
PwC Société d'Avocats	Jean-Philippe Brillet, Nicolas Arfel, Anne-Valérie Attias-Assouline, Xavier Etienne, Katia Gruzdova, Fabien Radisic, Marc-Olivier Roux
Sullivan & Cromwell	Gauthier Blanluet, Nicolas de Boynes

★★★★	
Baker McKenzie	Véronique Millischer, Guillaume Le Camus, Edouard De Rancher, Stéphane Taïeb, Virginie Louvigné
Cleary Gottlieb Steen & Hamilton	Anne-Sophie Coustel
Clifford Chance	Eric Davoudet, Alexandre Lagarrigue
CMS Francis Lefebvre Avocats	Jean-Charles Benois, Stéphane Bouvier, Philippe Donneaud, Ludovic Duguet, Christophe Frionnet, Thierry Granier, Renaud Grob, Philippe Grousset, Laurent Hepp, Luc Jaillais, Pierre Le Roux, Edouard Milhac, Johann Roc'h, Anne-Sophie Rostaing, Christophe Vezinhet
De Pardieu Brocas Maffei	Emmanuel Chauve, Alexandre Blestel, Anne-Laure Drouet, Priscilla Van Den Perre
Jones Day	Emmanuel de La Rochethulon
Latham & Watkins	Xavier Renard, Olivia Rauch-Ravisé
Weil Gotshal & Manges	Stéphane Chaouat, Edouard de Lamy

★ ★ ★	
August Debouzy	Xavier Rohmer, Philippe Lorentz
Bird & Bird	Benjamin Lichtlé, Laurence Clot
Bryan Cave Leighton Paisner	Christine Daric, Olivier Mesmin
Dechert	Sabina Comis
Degroux Brugère	Denis Brugère, Philippe Delattre, Frédéric Hennes, Nicolas Ballet, Jérémie Swiecsnick
Dentons	Gianluca Calisti, Sandra Hazan, Jessie Gaston, Julien Le Guyader
DLA Piper	Fanny Combourieu, Raphaël Béra
Gibson Dunn	Jérôme Delaurière, Ariel Harroch
Herbert Smith Freehills	Bruno Knadjian
Jeantet	Patrice Lefèvre-Péaron, Jean-Guillaume Follorou
KPMG Avocats	Jean-Etienne Chatelon, Sophie Fournier-Dedoyard, Mathieu Gautier, Xavier Houard, Audrey-Laure Illouz, Vincent Lacombe, Laurence Mazevet, Jérôme Talleux
Kramer Levin	Pierre Appremont, Pamela Le Jeune
Lacourte Raquin Tatar	Jean-Yves Charriau, Julien Souyeaux, David Sorel
LPA-GCR Avocats	Sandra Fernandes, Bertrand Galvez, Mathieu Selva-Roudon, Jacques-Henry de Bourmont ¹
Norton Rose Fullbright	Antoine Colonna d'Istria
Osborne Clarke	Sophie Jouniaux
Paul Hastings	Allard De Waal, Bruno Leroy
Skadden	Thomas Perrot
White & Case	Alexandre Ippolito, Estelle Philippi

★ ★	
AyacheSalama	Jacques Messeca, Bruno Erard
Bersay	Alain Jouan
Delaby Dorison Avocats	Emmanuel Delaby, Sophie Dorison
Delsol Avocats	Mathieu Le Tacon, Julien Monsenego, Frédéric Subra
Eversheds Sutherland	Jacques Mestoudjian
Fieldfisher	Antoine Gabizon, François de Senneville
FTPA	Nicolas Message
Hogan Lovells	Xenia Legendre, Ludovic Geneston
HPML	Philippe Rolland, Nicolas Privat
Joffe & Associés	Virginie Davion
Pinsent Masons	Eglantine Lioret
Racine	Xavier Rollet, Fabrice Rymarz
Reinhart Marville Torre	Olivier Goldstein, Philippe de Guyenro
Scotto Partners	Jérôme Commerçon
Stehlin & Associés	Corinne Dadi, Vincent Renoux, Catherine De Manneville, Isabelle Savin
Taylor Wessing	Christophe Flaicher
Villechenon	Eric Hebras
Volt Associés	Stéphane Letranchant
Winston & Strawn	Bertrand Dussert

★	
Berry Law	Pierre Bouley, Stéphanie Desprez
Ginestí Magellan Paley-Vincent	Brigitte Berdugo, Madeleine Fabre ²
Orsay	Claire Guionnet-Moalic
Valoris Avocats	Guillaume Rubechi, Xavier Duquenne, Luc Julien-Saint-Amand

1. Jacques-Henry de Bourmont a rejoint Jeantet en mars 2020.

2. Carine Duchemin a rejoint le cabinet en février 2020. Elle exerçait précédemment au sein de sa propre structure.

Classement des cabinets d'avocats en **fiscalité des prix de transfert**

Les cabinets sont classés par ordre alphabétique au sein de chaque catégorie. Les responsables de pratique sont indiqués en gras.

★★★★★	
CMS Francis Lefebvre Avocats	Xavier Daluzeau, Pierre-Jean Douvier, Stéphane Gelin, Bruno Gibert, Arnaud le Boulanger, Jean-Christophe Sauzey
EY Société d'Avocats	Benoît Gabelle, Patrice Jan, Franck Berger, Olivier Marichal, Nadia Sabin, Eric Fourel, Karen Chauveau, Emmanuelle Leroy, Jean-Baptiste Redor
PwC Société d'Avocats	Pierre Escaut, Chaïd Dali-Ali, Florent Richard, Marie-Laure Hublot

★★★★	
Arsene	Antoine Glaize, Vincent Desoubries, Benoît Bec
Baker McKenzie	Caroline Silberztein
KPMG Avocats	Olivier Kiet

★★★	
Delsol Avocats	Julien Monsenego, Mathieu Le Tacon, Frédéric Subra
Paul Hastings	Bruno Leroy
Stehlin & Associés	Corinne Dadi, Vincent Renoux, Catherine De Manneville, Isabelle Savin

★★	
Bersay	Alain Jouan
Bird & Bird	Benjamin Lichtlé, Laurence Clot
LPA-GCR Avocats	Bertrand Galvez, Mathieu Selva-Roudon
Reinhart Marville Torre	Olivier Goldstein, Philippe de Guyenro
Villechenon	Eric Hebras

★	
August Debouzy	Xavier Rohmer, Philippe Lorentz
Delaby Dorison Avocats	Emmanuel Delaby, Sophie Dorison
Dentons	Sandra Hazan, Jessie Gaston, Julien Le Guyader
DLA Piper	Fanny Combourieu, Raphaël Béra
Jeantet	Patrice Lefèvre-Péaron, Jean-Guillaume Follorou
Orsay	Claire Guionnet-Moalic
Osborne Clarke	Sophie Jouniaux

Les fiscalistes aux côtés des entreprises durant la crise

Si la crise générée par la Covid-19 a mis un frein aux opérations de fusions-acquisitions, impactant mécaniquement l'activité des équipes fiscales, ces dernières demeurent mobilisées pour accompagner les entreprises dans un environnement réglementaire qui ne cesse d'évoluer. En outre, le besoin de rétablir les finances publiques laisse présager un regain des contrôles et contentieux, et donc l'arrivée de nouveaux dossiers pour les spécialistes de la matière.

L'activité des équipes de fiscalité transactionnelle est à l'image de l'activité économique : elle connaît un avant et un après-Covid-19. Suivant le rythme des opérations de fusions-acquisitions, les équipes fiscales ont enchaîné les dossiers sur le deuxième semestre 2019 et le début de 2020, avant de subir l'arrêt du confinement. Même si les conseils peuvent être sollicités sur les aspects fiscaux de la gestion de la crise, force est de constater que les dossiers se font plus rares depuis le début de la crise sanitaire.

Les classements en fiscalité des transactions mettent en avant les cabinets très actifs en M&A et private equity, à l'image de **Bredin Prat**, **Mayer Brown**, **Weil** ou encore **Cleary Gottlieb**. On retrouve également le spécialiste de la matière **Arsene**, ainsi que les équipes des Big Four. **KPMG** a ainsi suivi la stratégie de ses homologues en se dotant de son propre cabinet d'avocats. Si sa création début 2019 avait fait grand bruit, à la suite du recrutement d'une centaine d'avocats en provenance de Fidal (qui n'a pas répondu à ces classements), **KPMG Avocats** a depuis poursuivi son développement. Présidé par Mustapha Oussedrat, le cabinet regroupe aujourd'hui près de 460 professionnels répartis dans une vingtaine de bureaux.

D'autres mouvements ont également animé le marché à commencer par le départ, en début d'année, de Nadine Gelli de De Pardieu Brocas Maffei au profit du bureau parisien de **Kirkland & Ellis** (non-répondant au classement). **De Pardieu Brocas Maffei** a pour sa part accueilli Anne-Laure Drouet, une spécialiste de la fiscalité des transactions qui exerçait depuis 14 ans au sein d'EY Société d'Avocats. Avec Priscilla Van Den Perre, qui a été promue au rang d'associée, elle complète l'expertise en fiscalité immobilière d'Alexandre Blestel et Emmanuel

Chauve. Dans ce domaine, il faut aussi noter le mouvement de Christine Daric et Olivier Mesmin, qui ont quitté Franklin en janvier pour rejoindre, avec plusieurs de leurs associés, **Bryan Cave Leighton Paisner**. Le cabinet **Coblence** a pour sa part enregistré le départ d'Olivier Couraud, désormais chez **Stephenson Harwood**, et a recruté Alexandre Polak en provenance de Bird & Bird. Plus récemment, **Veil Jourde** a redéveloppé un département fiscal avec l'arrivée, au printemps, de Benoît Gréteau et de trois collaboratrices. Cet ancien associé d'Aramis intervient essentiellement en fiscalité des entreprises.

Jacques-Henry de Bourmont, avocat fiscaliste de droit français et de droit allemand, a intégré **Jeantet** avec son équipe, après avoir exercé neuf ans au sein de LPA-CGR. Enfin, Carine Duchemin, qui exerçait auparavant au sein de sa propre structure, a rejoint **Ginestier Magellan Paley-Vincent**.

(Ndlr : les associés sont classés dans le cabinet où ils ont exercé le plus longtemps durant la période étudiée.)

ATAD, DAC 6, l'impact des dernières directives

Sur le plan de la pratique, la transposition des directives ATAD 1 et 2 vient limiter la déductibilité des charges financières, impactant de fait la fiscalité des transactions, en particulier des LBO mid et large cap. Si des clauses de sauvegarde permettent de s'affranchir de ces plafonds, sous certaines conditions, les praticiens soulèvent une difficulté : «Pour déterminer si une clause de sauvegarde est applicable, nous devons avoir accès aux comptes détaillés du groupe et pouvoir échanger avec les équipes de consolidation. Or, nous n'avons pas ces informations au moment de présenter une offre. Généralement, nous conseillons alors d'adopter une hypothèse conservatrice en présumant que la clause ne s'applique pas», témoigne une associée.

KPMG a suivi la stratégie de ses homologues en se dotant de son propre cabinet d'avocats.

Autre évolution à venir, la directive DAC 6. Celle-ci impose aux intermédiaires, dont les avocats, de déclarer aux autorités fiscales une transaction transfrontalière dont le schéma fiscal peut être considéré comme potentiellement agressif. Une nouvelle obligation qui peut placer l'avocat dans une situation inconfortable. «La directive transforme le fiscaliste en auxiliaire du fisc», regrette un praticien du droit, même si pour les avocats, comme pour tous les intermédiaires soumis au secret professionnel, la déclaration doit se faire avec l'accord de l'entreprise concernée. «DAC 6 vient s'ajouter à un mille-feuilles de réglementations anti-abus. Notre profession va être encore plus prudente, surtout que le fiscal ouvre vite sur le pénal», souligne un autre associé.

Du contentieux au pénal

Il est vrai que la pénalisation du droit fiscal continue de se renforcer avec la fin du «verrou de Bercy» en vertu de la loi du 23 octobre 2018. Près de 1 600 dossiers de plaintes pour fraudes fiscales ont ainsi été adressés à l'autorité judiciaire au cours de l'année 2019. «Le gouvernement a souhaité accompagner cette évolution en mettant de nouveaux moyens à la disposition de la justice, en créant, au sein du ministère de l'Action et des Comptes publics, le service d'enquêtes judiciaires des finances», indique le patron de la DGFIP Jérôme Fournel (cf. interview p. 6-8). Certains conseils constatent également que le risque de se retrouver devant une juridiction pénale incite les contribuables à adopter une stratégie moins combative, et à favoriser les négociations avec l'administration fiscale.

De nombreux acteurs redoutent également un regain des contrôles fiscaux et des redressements dans les prochains mois, le financement des mesures de soutien aux entreprises ayant mis à mal les finances publiques. Pour rappel, l'année 2019 s'était déjà avérée très fructueuse, avec, selon Les Echos, près de 11 milliards d'euros collectés dans le cadre de redressements fiscaux, auxquels s'ajoutaient 530 millions d'euros perçus dans le cadre des conventions judiciaires d'intérêt public signées avec Google et Carmignac. Il faut dire que l'administration a su revoir ses méthodes de travail et optimiser ses contrôles via une

utilisation plus massive des outils d'analyse de données. Enfin, si ces dernières années de gros contentieux constitutionnels ont mis à mal les caisses de l'Etat, les experts de la matière notent une nouvelle inflexion, cette fois moins favorable aux contribuables. Un associé le résume ainsi : «Les contentieux sur la taxe de 3 % ont coûté très cher à l'Etat. Ce dernier s'assure désormais de manière plus forte que la loi est conforme à la réglementation internationale. Dans le même temps, les décisions des tribunaux évoluent de manière plus favorable à l'Etat.»

En matière de contentieux, les équipes de **Baker McKenzie**, **Bredin Prat**, **Sullivan & Cromwell** trustent les premières marches du podium aux côtés d'**Arsene**, **PwC Société d'Avocats** et **CMS Francis Lefebvre Avocats**, dont l'un des associés, Stéphane Austry, a été désigné avocat de l'année. Cet expert du contentieux fiscal a notamment accompagné le Crédit Agricole lors d'une longue bataille face à l'administration fiscale.

L'enjeu des prix de transfert

Demeurant l'un des principaux angles d'attaque de l'administration, la politique de prix de transfert est particulièrement sensible pour les groupes internationaux qui doivent répondre à des obligations de documentation toujours plus poussées. La loi de finances pour 2018, qui a produit ses effets à partir de l'exercice 2019, a ainsi renforcé les obligations de documentation. Sans compter la crise de la Covid-19 qui crée des incertitudes supplémentaires : «La crise de la Covid-19 impacte fortement la mise en œuvre des politiques de

prix de transfert et pourrait conduire les autorités fiscales à se montrer particulièrement agressives dans un avenir proche», remarque un praticien du droit. Cette activité stratégique reste toutefois aux mains d'une poignée de conseils. Les Big Four tiennent toujours une grosse part de marché, comme les équipes de Benoît Gabelle et Patrice Jan chez **EY Société d'Avocats** ou celles de Pierre Escaut et Chaïd Dali-Ali chez **PwC Société d'Avocats**, auxquelles s'ajoutent les équipes des cabinets d'affaires bénéficiant d'une grosse activité fiscale comme **CMS Francis Lefebvre Avocats**. ■ Coralie Bach

DAC 6 impose aux avocats de déclarer aux autorités fiscales une transaction transfrontalière dont le schéma fiscal peut être considéré comme agressif.

Une méthodologie transparente pour l'établissement des classements

Notre méthodologie est le garant de la qualité de nos classements. Nous respectons un ensemble de procédures pour établir des classements reproduisant fidèlement l'état du marché des cabinets d'avocats d'affaires.

C'est avec cette seule méthodologie que l'équipe éditoriale d'Option Droit & Affaires construit la légitimité et l'impartialité de ses classements. Aucune interférence avec d'autres services du groupe Option Finance ne saurait être envisagée.

La méthodologie d'Option Droit & Affaires se décompose de la manière suivante :

1. envoi de questionnaires auprès des cabinets d'avocats et des directions juridiques et clients,
2. rencontre avec chacune des équipes spécialisées d'avocats,
3. enquête auprès des directions juridiques et des clients,
4. enquête auprès des acteurs émérites du secteur,
5. vérification des classements par le Cercle Montesquieu.

Envoi des questionnaires aux cabinets d'avocats

Dans un premier temps, l'envoi de questionnaires aux cabinets d'avocats spécialisés en la matière, nous permet de réunir les informations à jour les plus précises possible.

Rencontre avec chacune des équipes spécialisées d'avocats

Notre équipe éditoriale rencontre chaque équipe spécialisée d'avocats afin d'approfondir les questionnaires pour une information complète et nécessaire à l'établissement de classements objectifs. Chaque entretien est organisé pour les seuls besoins du classement et demeure confidentiel.

Vérification des informations auprès des clients

Nous accordons une attention toute particulière aux informations collectées auprès des clients des cabinets d'avocats. Nous entrons donc en contact avec eux pour obtenir leur avis, confidentiel, sur le travail du cabinet avec lequel ils ont collaboré. Nous veillons également à recueillir un maximum d'informations objectives sur leur vision du marché des avocats.

Enquête auprès des acteurs émérites du secteur

Une enquête est également menée auprès des acteurs émérites du secteur (directeurs fiscaux, directeurs juridiques et financiers, etc...). Ils nous font ainsi bénéficier de leurs connaissances sur le marché des cabinets d'avocats, nous permettant de confronter et confirmer nos opinions et informations.

Vérification des classements par le Cercle Montesquieu

Le Cercle Montesquieu apporte son soutien à l'élaboration des classements d'Option Droit & Affaires afin de reproduire le plus fidèlement l'état du marché. Après l'enquête effectuée par la rédaction, plusieurs directeurs juridiques du Cercle Montesquieu se réunissent pour vérifier la bonne méthodologie de l'enquête et confronter leurs points de vue sur les classements réalisés. Avec ce partenariat, Option Droit & Affaires met au service des directions juridiques un outil leur permettant de bénéficier d'une source d'informations résolument fiable et indépendante concernant les cabinets d'avocats.

Classements

Nos classements couvrent la période du 1^{er} juin 2019 au 1^{er} juin 2020. Les cabinets d'avocats d'affaires sont classés de 5 étoiles à 1 étoile, 5 étoiles représentant les meilleurs cabinets dans leur domaine de spécialité. Au sein d'une même catégorie, les cabinets sont classés par ordre alphabétique.

Les critères pris en compte pour l'établissement des classements sont :

- **Innovation juridique apportée au dossier et assistance au client**
- **Compétences techniques :**
 - **Qualité de la prestation délivrée**
 - **Diligence**
 - **Implication de l'équipe auprès du client**
- **Nombre de dossiers traités et croissance de l'activité**
- **Taille des dossiers traités**
- **Type de clientèle (fonds d'investissement, banques d'affaires, entreprise...)**
- **Taille et autonomie de l'équipe**